

174

# LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10

C MES



# LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an . . . . . fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Étuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne . . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois . . . » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne . . . . . » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Étuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Rémémber (Nihil). — Lettre d'un planteur de choux (Jacques de Fetinne). — Paul Janson à Liège. — Quelques mots à la MEUSE (Clapette). — Ma pinte (Fix). — La ligue anti-vitriolique. — A coups de fronde (Clapette). — José (Asmodée). Echos. — Notes au crayon (Nadar). — Les livres de classe (Punch). — La conférence de lundi (Un partisan du suffrage universel). — Bibliographie. (F. X.) — Réclames et Annonces.

Un vent de fronde,  
S'est levé ce matin ;  
Je crois qu'il groade,  
Contre?.....

## RÉMEMBER !

Dimanche dernier, au moment où la musique militaire jouait l'hymne national des Liégeois, il y avait deux cent quarante-cinq ans, jour pour jour, heure pour heure, que Sébastien La Ruelle tombait lâchement assassiné.

La Ruelle!...

A ce nom, dit Polain, dans son histoire de Liège, tout cœur liégeois tressaille!..... c'est que ce nom nous rappelle un grand citoyen et une grande catastrophe, et le peuple, souvent ingrat, n'a pas, cette fois du moins, oublié son tribun, et trouve encore pour lui des larmes!

Hélas!

Liège trouve peut être encore des larmes pour son tribun, mais elle n'a pas trouvé une place publique pour y ériger un monument, rappelant la mémoire de celui qui est mort pour défendre les libertés et les droits de la cité.

Charlemagne — qui fit froidement tuer trente mille Saxons hérétiques pour leur apprendre à vivre; Pepin le Bref — un des premiers entrepreneurs de coups d'Etat; Pepin d'Herstal — l'assassin de saint Lambert; et quelques autres coquins de haut lignage ont leur statue sur le boulevard,

et l'on ne trouve même pas à Liège une plaque commémorative rappelant, que le 16 avril 1637, l'on avait à ajouter le nom d'un bourgmestre de Liège, à la liste des martyrs de la liberté communale.

Bien plus : alors qu'on donne les noms de Frère-Orban et de Piercot, aux plus belles avenues de la cité ; alors que l'on met nos plus belles places sous le patronnage de saints avec lesquels Liège n'a jamais rien eu de commun, on laisse le nom de La Ruelle à une petite rue obscure, ignorée de la plupart des Liégeois eux-mêmes.

Je ne dirai pas : est-ce juste? Mais je demanderai si cet oubli, cette ingratitude ne constitue pas un stigmate de honte pour la cité?

Verviers s'est mieux conduit à l'égard de Chapuis : de simples particuliers ont organisé une souscription populaire et la statue du champion de la libre-pensée s'est élevée comme par enchantement sur la place du Martyr.

Liège ne peut faire moins.

Que quelques hommes dévoués s'unissent; qu'ils rappellent au peuple le souvenir de celui qui fut son idole, et, dans un avenir peu éloigné, nous pourrions dire aux étrangers, en leur montrant la statue de l'héroïque tribun : que Liège, qui n'est plus hélas! la fière citadelle démocratique d'autrefois, a du moins su garder la mémoire de sa grandeur passée.

Et qui sait si cela ne réveillera peut-être pas le vieux lion populaire, qui dort depuis 1830!....

NIHIL.

## Lettre d'un planteur de choux

Monsieur Nihil,

Je m'étais promis de ne plus écrire — ce

qui du reste n'est nullement mon métier — mais mon voisin Pierre ne me laisse pas un moment tranquille :

— Jacques, me dit-il, puisque on nous fait une petite place dans les journaux, pourquoi ne pas en profiter pour faire connaître nos justes réclamations? Ah! si je savais écrire comme vous!

Voyez-vous ce voisin qui joue à mon égard le rôle du corbeau de la fable et qui voudrait me faire ouvrir un large bec!

Vil flatteur!

Parlez-moi de mes choux que je viens de repiquer, de mes radis qui montrent déjà leurs petits boutons roses, de mes pois qu'il faudra bientôt ramer! Ah! tout cela, je m'y connais, mais écrire, ce n'est guère mon fait.

Je n'ai jamais été qu'à l'école communale, et de mon temps ce n'était pas comme aujourd'hui : on n'y apprenait pas grand-chose; il est vrai qu'on n'était pas excommunié, ce qui du reste ne fait ni chaud ni froid.

Quand je me rappelle encore la petite salle, basse, peu éclairée où, assis sur des bancs boiteux, où nous apprenions à épeler, et que je contemple les édifices sains et aérés que l'on élève partout, je me dis que nos enfants sont bien plus heureux que nous ne l'avons été et que celui qui, aujourd'hui, n'apprend pas à être un homme, a des parents bien coupables et bien indignes de ce nom.

Ah! si j'avais eu à ma disposition, étant enfant, toutes les ressources qu'on prodigue aujourd'hui!

Cette semaine j'ai eu chez moi le fils d'un de mes vieux amis; il est en première à l'école communale, et j'ai été surpris, très agréablement, de voir tout ce qu'il savait; c'est que c'était déjà un petit homme, et je suis certain que mon premier maître d'école que j'ai eu, n'en savait pas autant que lui; il est vrai qu'aujourd'hui il y a encore de ces magisters ignares, mais c'est aux écoles libres et on n'est pas forcé d'y aller, puisqu'ailleurs il y a des messieurs instruits et intelligents.

Mais cela m'a conduit loin de mon sujet.

Je disais donc que je ne voulais plus écrire : surtout que le sort de journaliste ne me paraît pas agrémenté de toutes les faveurs.

En France on les voit à chaque instant

l'épée à la main, quand ils ne sont pas attaqués d'une manière plus naturaliste ; en Belgique ils ont continuellement des démêlés avec dame Justice qui a réservé toutes ses rigueurs pour ces malheureux écrivains :

Et la loi que fait-elle pour eux ? Rien.

Et la Constitution qui dit que tous les Belges sont égaux devant la loi ?

Elle est belle cette égalité.

Pour les journalistes seulement on a maintenu la contrainte par corps, pour dettes, ils ont seuls le privilège de la prison, et je veux parier que si on propose un jour d'abolir la peine de mort, on fera exception en faveur de ces vils folliculaires, pour qui l'on maintiendra la guillotine.

Qu'un de ces publicistes ait le malheur d'écrire d'un voleur qui a été pris la main dans le sac : cet homme est un fripon ! vous verrez comme il sera remis à sa place par le ministère public, qui aura des gentilles pour le voleur, mais qui gardera toutes les foudres de son éloquence pour ce gueux de journaliste.

C'est en me faisant toutes ces réflexions que je m'étais promis de ne plus écrire ; mais un et l'autre de mes vieux camarades viennent tellement me turlupiner, que j'ai cédé et que je leur ai promis, monsieur Nihil, de vous demander si vous me donneriez encore une petite place dans votre journal. Il y a tant de choses à dire : sur nos finances, sur les ponts des Vennes, le Fonds de l'Empereur, les travaux publics, etc, etc.

Mes camarades m'ont promis de m'apporter des notes et de dire à leurs amis et connaissances de m'adresser leurs récriminations, leurs plaintes, pour que je puisse vous les communiquer, si elles sont justes.

Ai-je bien fait d'accepter leur offre ?

Du moins je serai franc et sincère, et je dirai carrément ce qui en est, car malheureusement il y a bien des choses à dire, et c'est surtout ceux qui n'habitent pas le centre de la ville qui savent à quoi s'en tenir là-dessus.

On me cite une masse de faits, de quoi en faire un tas qui dépasserait les deux fameuses perches qui gâtent, etc.

Nous verrons bien cela.

En attendant, recevez, monsieur Nihil, l'assurance de ma parfaite considération  
JACQUES DE FETINNE.

Réponse. — Eh bien, mon cher planteur, allez-y gaiement ; les colonnes vous sont ouvertes.

## Paul Janson à Liège.

Rappelons que c'est lundi, à 7 heures du soir, qu'aura lieu, au Casino Grétry, la conférence de M. Paul JANSON, sur la Réforme électorale. On sait que le rez-de-chaussée est réservé aux personnes invitées ; les galeries sont mises à la disposition du public.

Tous nos amis voudront aller acclamer le vaillant enfant de Liège, qui a si courageusement pris, dans une Chambre censitaire, la défense des intérêts populaires et démocratiques.

## Quelques lignes à la Meuse.

On se souvient peut être que, dans notre dernier numéro, nous avons raconté — tout

en faisant nos réserves — que la forte réclame publiée dans les colonnes de la Meuse, en faveur de la maison d'Aristide, avait été rédigée par M. Jean Fontaine et payée à tant la ligne par M. Cralle.

Là-dessus la Meuse s'emballa et nous adresse la réponse majestueuse que voici :

« Le Frondeur, dont on a méchamment surpris la bonne foi, a écrit avant-hier que l'administration de la Meuse avait fait payer à M. A. Cralle, la somme de cent francs pour la publication d'un article élogieux sur sa maison de la place Verte et son architecte, M. Bernimolin.

« Nous n'avons qu'un mot à répondre à cette calomnie.

« Si quelqu'un a demandé n'importe quelle somme, directement ou indirectement, à M. Cralle pour la publication de cet article ou de tout autre, c'est un escroc.

« La Meuse n'a pas l'habitude de faire payer les éloges qu'elle décerne, à n'importe quel titre. »

Bien que le fait que nous avons rapporté nous ait été raconté par une personne qui, tenant de très près à M. Cralle, et en situation d'être très bien informée, nous n'émettons pas le moindre doute sur la sincérité de l'affirmation de notre confrère. Il nous dit que le fait est faux, sa parole nous suffit.

Mais, cependant, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer à la Meuse que son indignation est un peu exagérée, et le gros mot : « calomnie » se trouve aussi mal placé dans sa réplique, qu'un trait d'esprit dans le Journal de Liège.

Car enfin, ne voyons-nous pas souvent, dans la Meuse, des articles commençant par une phrase majestueuse dans ce style : « Faiblesse ton nom est femme, disait le mélancolique Hamlet » et finissant par les mots : « aussi le docteur Holoway, ce savant philanthrope, a pu remédier, dans une certaine mesure, à la faiblesse inhérente à la nature féminine ! » ou bien encore des tartines d'allures sérieuses, débutant par des considérations d'économie sociale, politique et domestique, et finissant par un coup de grosse caisse en faveur des magasins du Louvre ?

Quoi d'étonnant, dès lors, que nous ayons pu croire que l'article contenant une description enthousiaste de la maison de la place Verte et se terminant par un éloge bien senti à l'adresse d'Aristide et de son Bernimolin d'architecte, fût aussi une réclame ? C'est, somme toute, absolument la même chose, et la Meuse qui ne se croit pas déshonorée parce qu'elle insère — moyennant finance — des articles en faveur d'un médecin, d'un droguiste ou d'un marchand de nouveautés, n'a pas à crier au scandale, parce que nous avons pu croire qu'elle en agissait de même à l'égard d'un architecte et d'un toqué.

Cela fait penser à un épicier qui, mettant — au vu et au su de tout le monde — du plâtre dans son sucre en poudre, se fâcherait tout rouge parce que l'on prétendrait qu'il glisse de la chicorée dans son café moulu.

Que la Meuse — qui est du reste un aimable confrère avec lequel on regrette de ne pouvoir être plus souvent d'accord — ne l'oublie pas : répondre à un coup de sifflet par une décharge de grosse artillerie, c'est maladroit — un peu ridicule — et cela ne fait pas taire le siffleur.

CLAPETTE.

## MA PINTTE.

Ma pinte est en cristal limpide,  
Ses larges flancs sont rebondis ;  
Qu'elle est belle, quand de liquide  
Jusqu'à plein bord je la remplis !  
Une mousse légère et blanche  
La couronne de flots neigeux  
Et jusque sur le sol s'épanche,  
Du soleil reflétant les feux.

Allons Jeanne, remplis ma pinte,  
De ce nectar blond et doré ;  
Gentille Hébé, verse sans crainte  
Du houblon le jus adoré !

Quand plusieurs fois je l'ai vidée,  
Mon sang circule avec ardeur ;  
Et de mon cerveau, mainte idée  
S'échappe pleine de vigueur.  
Je vois tout en beau dans le monde :  
Les hommes ne se trompent plus ;  
Je crois même Jeanne ma blonde,  
Le vrai modèle des vertus.

Allons Jeanne remplis ma pinte,  
De ce nectar blond et doré ;  
Gentille Hébé, verse sans crainte  
Du houblon le jus adoré !

Quand dans cette liqueur ambrée  
Mon regard erre vaguement,  
De ma belle enfance dorée  
Je vois le souvenir charmant ;  
Je revois mes jours de jeunesse,  
De mes amours l'essai nombreux,  
Et de ma première maîtresse  
Je sens les baisers amoureux !

Allons Jeanne, remplis ma pinte,  
De ce nectar blond et doré ;  
Gentille Hébé, verse sans crainte  
Du houblon le jus adoré !

Je bois à toi, Cérès la blonde,  
A ton Gambrinus le germain,  
Amis que chacun à la ronde  
Prene gaiement sa pinte en main !  
Je bois aux douceurs de la vie  
Et nargue le sombre chagrin,  
Si de Jeanne la main amie  
Maintient toujours mon verre plein.

Allons Jeanne, remplis ma pinte,  
De ce nectar blond et doré ;  
Gentille Hébé, verse sans crainte  
Du houblon le jus adoré !

FIX.

## La Ligue anti-vitriolique

Nous avons encore reçu de nombreuses lettres nous encourageant à persévérer dans l'œuvre de légitime défense dont nous nous sommes fait les promoteurs.

Nous enregistrons avec plaisir les adhésions du jeune Arthur de P., du grand Joseph, de M. Henri Bonnelame, Adolphe l'Indien, Félix de R., Fernand D., Emile L., Apis, Ivan de D., Louis d'H., l'avocat Van Wyn, Nicolas Goblet et Francotte ; l'ami Fritz nous a aussi envoyé une lettre des plus aimables, que notre modestie nous empêche de reproduire.

PAUL JANSON À LIÈGE

LE FR



— FÂ-TI POËRTÉ VOSS MALLE MOSSIEU ?  
— NENNI, VO MEL HAP'RI !

N<sup>o</sup> 4. AH! QUEL PLAISIR D'ÊTRE SOLDAT!



OU LES TRIBULATIONS D'UN GARDE-CIVIQUE.

par Ben Bolt.

Chapitre III (suite).

« Chez vous amre ou économe ? Par elle votre table était ouverte à tout le monde : votre vin vieux si précieusement conservé par vous devait montrer son enveloppe couverte d'une noble poussière. Chez vous jaloux ? Oh ! Alors c'était un supplice. « Mon chéri, conduis-moi au théâtre » « Mon bichon, mène-moi au bal ! ». Et malgré votre jalousie vous deviez la voir trépanant dans sa loge, toutes les lorgnettes dirigées sur elle, souriant à l'un, envoyant à l'autre un salut d'un geste adorable.

Et au bal ? Penchée dans la valse rapide sur le bras d'un lion du jour on aurait dit qu'elle avait des ailes ; tout le monde la voulait, tout le monde se l'arrachait, et elle



encourageait tout le monde d'un regard, d'un sourire, et vous dans un coin, la jalousie vous rongait le cœur mieux que le vautour de Prométhée. Voilà la femme que j'aimais alors.

Je lui avais parlé de mon amour et elle avait souri ; je lui avais adressé des vers et elle les avait lus ; enfin, j'avais quelque chance. — Mais c'était la réalité de ce bonheur que je voyais en rêve.

Je pressais sa main, et ma bouche sur sa bouche..... soudain trois coups frappés à ma porte me tirèrent de ma douce rêverie. C'était encore une convocation de la garde civique.



« En voilà un de réveil ! » Je n'avais pas mes armes ; je ne fus donc pas à l'exercice. Quelques jours après je vis entrer chez moi un individu barbu porteur de grosses lunettes rouges et blanches. C'était le tambour-major qui m'apportait une citation pour le conseil de discipline.

Chapitre IV.

Le jour fixé pour mon affaire je me rendis au conseil de discipline. Figurez vous un tribunal ordinaire présidé par le juge de paix et composé d'officiers et de sous-officiers de la garde civique.



(à suivre.)

Dans notre prochain numéro, nous publierons le compte-rendu de la grande séance qui s'ouvre, au *Café Parisien*, au moment même où nous mettons sous presse.

## A Coups de Fronde.

On a beaucoup ri en ville, de la petite mésaventure arrivée à cette bonne *Meuse*.

Rendre compte *mardi*, d'une représentation qui n'avait pas eu lieu, lundi, à Verviers, c'est là un impair par trop raide; ce qui rend la chose plus vexante encore, pour notre aimable confrère, c'est que la *Meuse*, en parlant de l'immense succès remporté par M<sup>me</sup> Galli-Marié et M. de Keghel, à cette représentation qui n'a pas eu lieu, a donné au bon public une idée de la valeur que l'on peut accorder aux éloges que le journal du boulevard de la Sauvenière distribue si généreusement à tout le monde.

Il n'est plus à présent un artiste qui puisse encore attacher — même avec de la ficelle — la moindre importance à l'approbation de la *Meuse*.

On sait ce qu'elle vaut.

\* \*

A ce propos, un bon mot de M. de Keghel. En apprenant, par le canal de la *Meuse*, qu'il avait remporté la veille un immense succès au théâtre de Verviers, l'excellent artiste, s'est écrié :

« Comment, j'obtiens un immense succès à Verviers même quand je n'y suis pas? zuze un peu, mon bon, ce que cela serait si j'y étais !! »

\* \*

Tout le monde a la traduction de l'avis que l'évêque de Liège publie dans les journaux catholiques de l'Allemagne et par lequel il déconseille aux servantes allemandes de se rendre en Belgique pour y chercher des places, parce qu'il leur serait difficile et même impossible de remplir un devoir religieux dans ce pays, où elles seraient poussées au désespoir par la misère et par la séduction; il dit, en outre, que la plupart des maisons publiques à Liège et à Verviers sont peuplées de filles allemandes; l'avis épiscopal s'adresse également aux demoiselles de compagnie et aux institutrices.

Y aurait-il indiscretion à demander à monseigneur Troulouloux, comment il s'est procuré des renseignements aussi précis sur la nationalité des jeunes personnes employées dans certaines maisons?

C'est là un recensement assez délicat que monseigneur a dû faire.

CLAPETTE.

Ce soir aura lieu au Théâtre royal, le magnifique concert organisé par l'association des élèves des écoles spéciales de l'Université de Liège.

Les organisateurs se sont assurés, pour cette soirée, du concours de plusieurs artistes distingués et de notre excellente *Légia*.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à assister à cette soirée qui, on le sait, est donnée au profit d'une œuvre éminem-

ment philanthropique : la caisse de prévoyance des ouvriers mineurs.

## JOSÉ.

Est-il avéré que, le jour des funérailles de notre regretté gouverneur de Luesemans, le malheureux José a réellement essayé d'arrêter le cheval emporté qui l'a atteint mortellement? Non. Ce dont je suis convaincu c'est que, deux ou trois jours après son arrivée à l'hôpital de Bavière, alors qu'il allait, prétend-on, relativement bien et qu'on put, dès lors, le soumettre à l'interrogatoire nécessaire à son admission, José a avoué, devant un auditoire composé de médecins, commis et employés, que loin de vouloir arrêter le cheval au péril de ses jours, il a, au contraire et comme tant d'autres, cherché à se sauver et, c'est en se garant, d'un côté de la rue à l'autre, qu'il a été atteint si malheureusement.

Le lendemain de ce pénible accident, la *Meuse*, le *Journal*, et d'autres feuilles décernaient les plus grands éloges à cet homme courageux! Ce qui est vraiment inconcevable, c'est que, de toutes les personnes plus ou moins intelligentes qui ont recueilli cet aveu important de José, il ne s'en soit pas trouvé une seule qui ait eu l'idée de démentir *illico*, les racontars des journaux; assurément, il convient de louer un citoyen, qui au péril de ses jours, cherche à sauver la vie à ses semblables, mais il convient tout aussi bien, me semble-t-il, de ne pas laisser subsister des éloges qui ont été décernés abusivement.

D'ailleurs, les blessures reçues par le pauvre José tendent à prouver incontestablement, qu'il a été victime d'un accident et non pas de son dévouement, comme on l'a trop imprudemment avancé.

J'aime à penser que s'il avait été permis à José de lire les journaux rendant compte de l'accident, ce pauvre garçon aurait eu, peut être, assez d'amour propre pour désavouer, *motu proprio*, les faux bruits dont il était l'objet.

Ces enragés Verviétois, comme dit ce cher Henri de Dinant du *Perron*, sauront maintenant à quoi s'en tenir.

Pour finir, un détail qui a bien son importance : La *Gazette de Liège* a prétendu, dans un de ses derniers numéros, que sur les recommandations spéciales de M<sup>me</sup> de Luesmans, José aurait été l'objet à l'hôpital de Bavière de soins tout particuliers! c'est faux! José n'a manqué de rien; José a été bien soigné, comme le sont d'ailleurs tous les malades en traitement à cet hôpital. M. le docteur Troisfontaines, qui a prodigué ses soins à José a, paraît-il, écrit à ce propos, à la *Gazette*, une lettre qui n'a pas été insérée.

La pieuse feuille osera-t-elle nous dire pourquoi?

ASMODÉE.

## Echos.

Cueilli sur l'album de Mme N., qui doit s'y connaître :

La femme vertueuse dit : non.

La femme passionnée : oui.

La capricieuse : oui et non.

La coquette : ni oui ni non.

\* \* \*

Le comble de l'assurance contre l'incendie :

Brûler la politesse à quelqu'un et recevoir une indemnité.

## Notes au crayon.

### Quelques POURQUOI?

— Pourquoi tant de gens, qui ne savent pas conduire leurs affaires propres, ont-ils la rage de se mettre en avant pour diriger les affaires des autres?

— Pourquoi, lorsque tu ne payes ni mon boulanger ni mon boucher qui me servent, me fais-tu payer ton curé qui ne me sert point?

— Pourquoi la mendicité est-elle un délit, quand la charité est une vertu, et pourquoi honorer l'une qui n'existe plus si on proscrieut l'autre?

— Pourquoi la langue Française, que l'on dit si riche, n'a-t-elle même pas sur elle deux mots différents pour distinguer le vol de l'alouette du vol d'un foulard?

— Pourquoi le prêtre a-t-il le pouvoir de me réveiller la nuit et de m'assourdir le jour avec le vacarme de ses cloches? Et pourquoi n'aurais-je pas le droit d'installer à côté de sa religion catholique, ma religion des chemins de fer, qui lui déchirerait les oreilles avec un sifflet monstre de machine à vapeur?

— Pourquoi tant de gens qui ne concluraient pas une affaire de quelques misérables sous, sans une convention écrite, entrent-ils en fureur bleue quand on leur parle de contrat impératif pour le mandat des députés qui décident de nos intérêts les plus graves?

— Pourquoi condamne-t-on à la prison le malheureux qui, une fois, par besoin, vole un pain, et seulement à l'amende les épiciers bouchers, boulangers, charbonniers et autres qui, pour augmenter leur pécule, nous volent quotidiennement, systématiquement, sur qualités et quantités, — sans parler de la corruption par le «sou du franc», en lui-même et par ses conséquences?

— Pourquoi, au commercial et au civil comme au contentieux public, l'huissier n'est-il pas un simple employé salarié, n'ayant aucun intérêt personnel à faire des frais, c'est-à-dire à augmenter notre dette?

— Pourquoi la Société protectrice des animaux ne protège-t-elle rien du tout, — et pourquoi notre société, qui invente des Sociétés protectrices d'animaux, n'est-elle pas, elle-même, protectrice des hommes?

NADAR.

## Les Livres de Classe.

Vous-êtes vous déjà amusé, ami lecteur, à parcourir les livres que l'on donne à nos enfants pour apprendre à lire?

J'ai eu l'autre jour cette curiosité et j'en ai été bien récompensé.

Ah! comme ces méchants curés ont tort de nommer nos écoles des écoles sans Dieu. Elle est trop forte celle-là!

Prenez par exemple le Livre de lectures

graduées à l'usage des écoles primaires par H.-A. Dupont, instituteur.

Et quand vous aurez parcouru ces petits volumes gris, vous me direz si les évêques et les curés peuvent demander, pour leurs écoles, des livres plus favorables à leurs idées, que ceux que nous donnons à nos élèves des écoles officielles.

Il serait trop long de donner des extraits, et surtout trop ennuyeux pour le lecteur : nous copierons seulement quelques lignes sur la couverture.

#### OUVRAGES PUBLIÉS PAR LE MÊME.

*Manuel de morale pratique et religieuse*, ouvrage approuvé par Monseigneur l'évêque de Lens.

*Cathéchisme* ou sommaire de la Doctrine chrétienne.

*Histoire Sainte* A. M. D. G.

*Histoire ancienne* à l'usage des maisons d'éducation.

*Kinderrivind* par l'abbé Olinger.

*Histoire ecclésiastique* à l'usage des maisons d'éducation.

*Grand assortiment de Livres de prières* en toutes reliures.

Et voilà !

Vous croyez peut-être que c'est sur un livre de l'école des petits-frères ou des bonnes sœurs que nous copions cela.

Non non ! C'est bien sur un livre de classe des écoles communales de Liège ; livre publié à Braine-le-Comte, chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Ch. Lelong.

Ce n'est pas encore en mettant ces livres entre les mains de nos enfants que nous anéantirons l'ultramontanisme et le fanatisme. Oh ! non !

Après tout, ne faut-il pas ménager ces bons évêques ? On crie bien après eux dans le camp doctrinaire, mais quant à leur faire de la peine, on ne le voudrait pas !

PUNCH.

## LA CONFÉRENCE DE LUNDI.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Il paraît que la solennité réformiste de lundi prochain, projetée d'abord comme conférence, devenue ensuite meeting, ne reste définitivement qu'une conférence.

Certes, c'est quelque chose, c'est beaucoup. Cet effort démocratique est même étonnant sur le « boulevard du libéralisme » que M. Frère-Orban, comme le disait hier si justement l'*Europe*, a fait dégénérer en boulevard du doctrinarisme.

Cependant, il me sera, je crois, bien permis de faire remarquer qu'un meeting rentrerait bien mieux dans la logique du libre-examen, dont s'inspire, dit-on, le libéralisme, parfois, le plus rarement possible, quand il ne peut absolument faire autrement. Le cercle libéral Centre-Sud sait pourtant que l'Association libérale DOCTRINAIRE de Seraing a organisé, dimanche dernier, sur la réforme électorale, une conférence à laquelle assistaient « 200 personnes à peine », tandis qu'au meeting organisé dans la même localité par les PROGRESSISTES, il y en avait plus de 2000.

En outre, il est certain que pour la conférence de lundi, le cercle libéral Centre-Sud, auquel, j'ai hâte de le dire, revient l'honneur de l'initiative de cette réunion plus ou moins

démocratique, qui, telle qu'elle, sera néanmoins fort utile, le cercle libéral Centre-Sud, dis-je, lancera des invitations. Seules les galeries du dessus du Casino Grétry seront à la disposition du public ; pardon, du vulgum pecus. Et remarquez que cette admission du public n'a été obtenue que de haute lutte, car on ne voulait d'abord admettre que des invités.

Cette manière d'agir blesse profondément ma fierté et révolte mes sentiments d'égalité.

Cette conférence, il n'y a point à se le dissimuler, donnée qu'elle sera par M. Paul Janson, aura pour résultat de répandre des semences égalitaires dans la vieille cité éburonne, qui en a besoin autant que la terre de rosée au printemps, depuis que le doctrinarisme y a rapetissé les caractères, et étouffé les consciences sous les privilèges, les sinécures et le népotisme.

Et voilà qu'à cette réunion rénovatrice, on parque déjà les citoyens en messieurs de la haute et en « individus ».

Il est vrai que cette dernière épithète n'a rien de d'honorable depuis que Victor Hugo en a été affublé, en plein Sénat, par une « classe-dirigeante ».

Je trouve aussi qu'il est regrettable que, pour un mesquin intérêt de quartier, on n'ait point choisi, comme lieu de la conférence, l'immense Renommée que, dans la pensée, on sépare difficilement de M. Paul Janson, venant faire entendre à Liège de mâles et éloquents paroles de justice et de solidarité.

J'ai la conviction que le célèbre orateur sera le premier à regretter la Renommée où se passa l'une des plus mémorables soirées de la vie du grand tribun populaire.

Au meeting réformiste de Seraing, bourg de 25,000 habitants, il y avait 2,000 citoyens ; à la conférence de Liège, ville de 130,000 âmes, on ne pourra placer au Casino Grétry que mille auditeurs, tandis qu'à la Renommée, des milliers de citoyens auraient pu venir entendre la bonne nouvelle, le crédo de l'affranchissement politique et social.

UN PARTISAN DU SUFFRAGE UNIVERSEL.

## Bibliographie.

**Les amours d'un Carabin**, poésies naturalistes par Paul Martinet.

L'auteur a mis pour devise : Mon livre n'a pas de feuilles de vigne et je m'en flatte. *J. Richepin*.

Nous ajouterons : La nièce n'en permettra pas la lecture à sa tante.

Paul Martinet est jeune, mais c'est un vaillant de la pléiade littéraire ; quoiqu'encore élève de l'École de médecine, il dirige plusieurs journaux et revues, et mène de front les études et la littérature.

Le petit volume qu'il présente aujourd'hui au public et le *Voyage de noces*, un monologue en vers, sont les débuts du poète.

Les vertueux s'écrieront *Schoking !* mais nous, qui ne sommes pas du camp des bégueules, nous avouerons franchement que nous avons ri d'un bon rire en parcourant cette plaquette réaliste, c'est vrai, mais où l'on sent un souffle de jeunesse et de vie qu'on ne rencontre pas souvent par ces temps de phtysiques et de ramollis.

Paul Martinet a eu la gracieuseté de dédier un de ces petits poèmes à ses confrères, les *Etudiants liégeois*. C'est de bonne camarade-

rie. Nous avouerons que nous préférons la poésie idéaliste à la poésie naturaliste, mais si nous aimons à être émus par une strophe bien sentie et bien rendue, nous ne détestons pas le mot pour rire, s'il est même parfois un peu grivois, sans être pornographique.

Les larmes que nous arrache le rire, valent, nous semble-t-il, encore mieux pour la santé que celles qui nous font monter aux yeux une touchante élégie.

Si nous tenons à lire Lamartine en étant couché au bord d'un frais ruisseau dans le silence des campagnes, nous aimons après notre diner, comme pousse café, une de ces pièces où l'on n'a pas ménagé le gros sel gaulois. Et Paul Martinet nous a fait passer une bonne heure. Nous sommes certain que beaucoup seront de notre avis, si même quelques grincheux font la moue aux expressions un peu hasardées du poète breton.

Nous voudrions pouvoir citer plusieurs de ces pièces, mais l'espace nous manque.

La *Ballade aux Escholiers* est charmante, la *Lettre à Papa* est bien vraie et celle qui suit *Trois jours après* fera sourire plus d'un étudiant, comme nous l'avons fait en pensant à un temps, hélas ! déjà éloigné. Paul Martinet est poète et nous annonçons déjà d'autres volumes. Nous sommes persuadés qu'il produira du plus sérieux un peu plus tard... lorsqu'il sera majeur.

Nous dirons avec Alphonse Karr : Applaudissons l'exubérance de la jeunesse, ce *quid reserari passit*, car ce ne sont pas les plus mauvais arbres qui poussent au printemps le plus de branches folles, lesquelles taillées et conduites donnent plus tard des fruits délicieux.

Nous ne pouvons mieux terminer cette petite étude qu'en citant une des pièces du volume : *Les amours d'un Cavalier* ; on jugera du ton de l'ouvrage.

### La Parisienne.

A. Grevin.

Amis, je plaide la cause,  
De la femme de Paris :  
Son visage est frais et rose...  
— Oui ! grâce aux poudres de riz ! —

Quelle lèvres purpurine !...  
— Oui ! grâce au cold-cream ! — Elle a  
Pardieu, superbe poitrine...  
— Oui ! grâce au lait mamilla ! —

Mais quand je la tiens pâmée  
Dans mes bras butin mignon,  
Son haleine est parfumée !...  
— Oui ! grâce à l'eau de Ninon ! —

Mai quelle ardeur, sur sa couche,  
Quels doux soupirs étouffés  
Quand sa bouche est sur ma bouche !...  
— Oui ! grâce aux perdreaux truffés !

F. X.

**Escrime.** — Leçons particulières par M. BALZA, professeur du Cercle St-Georges ; s'adresser au local du Cercle, café de la Banque Nationale.

**A MM. les Etudiants.** — Leçons d'escrime par M. SAVAT ; s'adresser galeries du Gymnase.

— **Ne jetez pas vos vieux parapluies**, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe anglaise, à 2 francs ; en soie, à 5-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège — Imp. et lith. E. PIERRE, rue de l'Etuve, 12.

**BODEGA**  
PLACE VERTE  
EXCELLENT  
CHAMPAGNE  
A Trois Frs. La Boute.

**GRANDE MAISON DE**  
RUE  
LEOPOLD  
**STRA**

**CLERMONT**  
BIJOUTIER  
RUE NEUVICE.

CASE A LOUER

**JEAN BREMKEN**  
RUE SURLETEN  
DISTILLERIE FILS  
SPECIALITE  
DE LA  
ROYALE LEGI  
NS-LIQUEURS

**GRANDS**  
MAGASINS  
DU  
**LOUVRE**  
PLACE VERTE  
LIEGE

**VALENTINO**  
6 QUAI DE LA BATTE  
TOUS LES SOIRS  
GRAND CONCERT  
VOCAL ET INSTRUMENTAL  
OPERETTES

CASE A LOUER

**TAVERNE DE**  
**STRASBOURG**  
CONCERTS DE SYMPHONIE  
SOUS LA  
DIRECTION DE  
M.D. MEURON.

**LE RONDDEUR**  
ANNONCES  
ILLUSTREES  
10 frs par mois

CASE A LOUER

